



ANIMATIONS FESTIVAL DE LA FLAMME 25 AOÛT

PARCOURS DES RELAYEURS (4 BOUCLES - 1,4 KM)

⚠ Il est interdit de suivre les relayeurs à vélo

Attention

- Stationnement :
Côté Sillon, interdit de stationner le 25 août de 6 h à 18 h
Côté Duguay-Trouin, interdit de stationner le 25 août de 6 h à 18 h.
- Circulation :
Côté Sillon, interdit de circuler le 25 août de 6 h à 18 h
Côté Duguay-Trouin, interdit de circuler le 25 août de 13 h 30 à 18 h
Quai de l'esplanade Saint-Vincent : interdit de circuler le 25 août de 10 h à 18 h.

- Parking PMR (accès avant 13 h 30 pour le P12)
- Parking vélo
- Zone de repos personnes en situation de handicap
- Dispositif grandes marées : Voie fermée le 25 août de 6 h à 18 h
- P13 : sortie interdite le 25 août de 13 h 30 à 18 h
P10, P11, P12 : interdit de stationner dès 22 h le 24, jusqu'à 18 h le 25
- Poste de secours

D A Départ et arrivée du relais

